



La lettre FSU du Comité Technique

Réunion du CT le 9 septembre 2013

Chers collègues,

Le CT de l'UM2 s'est réuni le 9 septembre 2013. Nous rapportons ici les deux sujets principaux qui ont été discutés.

Création de la Faculté d'Education

En juillet 2013, le Comité Technique de l'UM2 avait émis un avis unanimement défavorable aux statuts provisoires de la nouvelle Faculté d'Education. Le nombre de représentants du personnel dans le conseil posait problème du fait de la sous-représentation de certains personnels. Ce point a été corrigé mais nous restons toujours convaincus de la non adéquation entre le statut des composantes universitaires non dérogoratoires, à savoir celui d'UFR, et la réalité d'un ex-IUFM, notamment dans le grand déséquilibre entre le nombre de PU (7 actuellement à l'ex-IUFM de Montpellier) et celui de MCF et assimilés (près de 150 actuellement). Cette spécificité pose ainsi en premier lieu le problème de la représentation et la représentativité des E et EC, alors qu'un conseil d'UFR impose autant d'élus PU que d'élus MCF et assimilés. Au niveau national, la FSU a demandé un moratoire d'une année pour éviter cette mise en place précipitée et bien souvent irréfléchie des ESPE. Au niveau local, nous aurions également souhaité plus de concertations et de recul. Nous comprenons toutefois les impératifs de fonctionnement pour la formation de nos futurs enseignants.

Avis CT :

Création de l'UFR Education : 4 POUR, 2 ABS (dont 2 FSU), 4 CONTRE

Base statutaire provisoire de l'UFR Education : 4 POUR, 6 ABS (dont 2 FSU)

Allocation des emplois de l'ex-IUFM à l'UFR Education : 8 POUR (dont 2 FSU), 2 ABS

Cadrage relatif à la campagne d'emploi Enseignants-Chercheurs et Enseignants

Au niveau national, notre OS dénonce le manque de moyens budgétaires et donc de postes BIATSS, EC et E dans l'Enseignement Supérieur. Dans notre université, nous notons toutefois l'effort qui consiste à ne pas geler de postes. Cela se fait bien sûr au prix d'une politique budgétaire en forte baisse dans d'autres secteurs (augmentation des tailles de groupes de TD, diminution de l'offre de formation...). Quelques jours après la tenue de ce CT, nous avons également appris la non utilisation des supports des postes « libérés » par des personnels actuellement en détachement, ce qui constitue une nouveauté dans les campagnes d'emploi E et EC. Nous sommes également inquiets par la mise en place de la chaîne de décisions au niveau de certains PFR qui dysfonctionnent alors que les CTE ne sont pas encore en place.

Avis CT :

3 Pour, 5 ABS (dont 2 FSU), 2 Contre